

Contrôleur/ Contrôleuse de la circulation ferroviaire bilingue – Edmonton, AB

Le poste de contrôleur ou contrôleuse de la circulation ferroviaire est un poste essentiel à la sécurité; le titulaire de ce poste doit assurer la circulation sécuritaire et efficace des trains et la protection du personnel et du matériel en voie, pour le territoire auquel il a été affecté.

Responsabilités clés :

- Connaître à fond toutes les règles d'exploitation (Règlement d'exploitation ferroviaire du Canada) et toutes les méthodes régissant les activités ferroviaires qu'il contrôle.
- S'assurer que les équipes de la voie disposent des périodes d'occupation de la voie les plus longues possible pour la réalisation des travaux d'entretien et des inspections, tout en évitant de retarder les mouvements de train prévus.
- Gérer les situations d'urgence et les autres événements non prévus, en veillant en premier lieu à garantir la sécurité du personnel et du public et en cherchant en même temps à en réduire les incidences sur l'exploitation ferroviaire.
- Tenir ses dossiers avec exactitude et consigner diverses données au moyen d'applications informatiques.

Exigences du poste :

- **Être bilingue (français et anglais)**
- Excellente maîtrise des applications sur ordinateur
- Capacité d'élaborer, de gérer et de modifier les plans
- Excellentes aptitudes pour la communication
- Engagement indéfectible envers le respect des règles et des consignes de sécurité
- Capacité de travailler sous pression, avec beaucoup de stress
- Capacité de travailler à un poste de travail en aire ouverte
- Capacité de prendre des décisions rapides et de réagir efficacement aux situations d'urgence, avec un minimum de supervision
- Expérience antérieure à titre de contrôleur de la circulation ferroviaire, un atout

Formation :

Les personnes retenues devront suivre un long programme de formation (environ 5 à 6 mois) comprenant des séances en classe et des cours pratiques. Elles devront se soumettre à une période d'essai correspondant à 130 quarts de travail.

Lieu et Horaire de travail :

Le Centre de contrôle de la circulation ferroviaire est exploité jour et nuit. Les titulaires du poste doivent être disposés à travailler sur n'importe quel quart (jour, soir, nuit), y compris la fin de semaine et les jours fériés.

Veillez visiter notre site web afin de postuler :

<https://cn360.csod.com/ux/ats/careersite/1/home/requisition/4177?c=cn360>